

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 60-09-2026

Exercice	2026
Conseillers	15
Présents	14
Votants	14
Procuration	00

L'an deux mil vingt six

Le mercredi deux septembre

Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

Sous la présidence de Mme ROBIN Marion, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 20 août 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, BLOT Cyrille, DELOSIERE Martine, GAILLARD Karelle, MARTINEAU Pascale, MARTZLOFF Claire, MMS JARDIN Stéven, CHAGNAUD Jean-Marc, DAROUX Rémy, GROHAN Hervé, MARIONNAUD Aurélien, HAUCHECORNE Sylvain, MICHAUD Frédéric.

ABSENTS: Mme GAUTHIER Emmanuelle

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

Objet : CDD RECENSEMENT DE LA POPULATION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, du recensement de la population prévu en janvier et février 2027. Pour se faire il est nécessaire de recruter un coordonnateur communal et des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise

- le Maire à recruter en CDD pour besoin occasionnel les agents nécessaires au recensement de la population.
- Les rémunérations se feront sous les conditions suivantes:

Agents	Nature	Taux brut
Agents recenseurs	Bulletin individuel	2,30 €
	Feuille de logement	1,53 €
	Formation	25,00 €
Coordonnateur	Indemnité forfaitaire brut	1035,00 €

- le maire à signer tous les actes nécessaires au recensement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 02/09/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 03/09/2026

Le Maire, Marion ROBIN.

La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.

